



Déclaration liminaire Solidaires Finances Publiques C.S.A.L F .S du 26 Mars 2024

Monsieur le président,

Le 2 février 2024, un article publié sur Ulysse, mentionnait l'enquête annuelle de satisfaction de la DGFIP réalisée en 2023 et dont il ressortait que « la DGFIP reste le service public donnant la plus grande satisfaction aux Français ». L'article précisait « nos services conservent la première place du classement (80 % de taux de satisfaction) ». Cet article ajoutait que, dans le même temps, le baromètre de satisfaction des usagers de la DGFIP réalisé par l'institut IPSOS en novembre 2023 confirmait ces très bons résultats.

Ce début du mois de mars 2024 a été marqué à la DGFIP par l'arrivée de notre nouvelle directrice générale. C'est donc Madame Amélie VERDIER qui conduit désormais, avec les organisations syndicales, les négociations salariales en cours à la DGFIP. Dans sa vidéo de présentation publiée sur Ulysse le 11 mars dernier, Madame VERDIER évoquait elle-même les résultats très positifs des enquêtes de satisfaction des usagers.

Dans cette vidéo, la Directrice générale soulignait « l'excellence opérationnelle » de la DGFIP ainsi que sa faculté d'adaptation. Les agentes et les agents de la DGFIP, si elles et ils sont sensibles aux hommages, ne peuvent pas s'en contenter. Ces hommages doivent se traduire concrètement par une augmentation de la rémunération de toutes et tous, et bien au-delà du seul rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis tant d'années. Solidaires Finances

Publiques attend de la nouvelle directrice générale, lors des négociations salariales en cours, qu'elle concrétise ce double hommage véritablement et durablement sur la paie des agentes et des agents de la DGFIP. En effet, le manque d'attractivité ne doit pas être soigné uniquement vis-à-vis de l'extérieur et des potentiels candidats aux concours d'entrée. L'attractivité doit aussi être améliorée de l'intérieur, vis-à-vis des agents, sous peine de les démobiliser, alors que ce sont eux qui font fonctionner le service public.

Car si le taux de satisfaction de nos services par les usagers est très bon, ce n'est pas le cas du taux de satisfaction des agents de la DGFIP pour leur administration.

Perte de sens, industrialisation des tâches, restructurations, suppressions d'emplois, réformes incessantes, mise en place de nouvelles organisations telles que le Flex Office : le moral des agents est en berne et la situation dans les services très dégradée.

L'élaboration prochaine du DUERP marquera sans aucun doute un nouvel accroissement des risques psychosociaux dans un contexte de dialogue social difficile.

La note d'orientation insiste sur un renforcement de l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels et d'élaboration du PAP avec le déploiement du nouvel outil Prev'action et la mise en place d'une nouvelle méthodologie. Dans ce contexte, Solidaires Finances Publiques demande que l'assistante de prévention ait le temps nécessaire à l'exercice de l'ensemble de ses missions.

Par ailleurs nous demandons que le groupe de travail préparatoire au DUERP ait le temps nécessaire pour analyser l'ensemble des mentions.

Dans cette même note, il est fait référence six fois au rôle prépondérant du médecin de travail.

A ce jour la DGFIP de l'Aude en est toujours dépourvue.

Et nous ne pouvons que déplorer amèrement cette situation.